

Le Rappel

du Morbihan

JOURNAL DE GAUCHE ■ BI-MENSUEL D'INFORMATIONS ET DE DÉBATS ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE

EDITORIAL



Par
Gwendal Rouillard
Premier secrétaire fédéral

Pour un oui de gauche au traité constitutionnel

Depuis plusieurs jours, les sondages placent le "non" au traité constitutionnel en tête des intentions de vote pour le référendum du 29 mai. A cette période, ces indicateurs ont au moins une vertu : ils créent les conditions d'un débat indispensable sur le sens de la construction européenne.

Dans notre démocratie, il est en effet fondamental de redonner une place à la compréhension des enjeux, à la connaissance et à la parole. Loin du chantage ou du simplisme, la confrontation doit permettre à chacun de décider en conscience et de s'exprimer dans les urnes.

Un débat sérieux implique du discernement. Contrairement à certains propos, la question posée ne concerne ni l'avenir de Jacques Chirac, ni la directive Bolkestein (désormais remise en cause), ni l'adhésion de la Turquie à l'Union Européenne pour laquelle les Français se prononceront par référendum en 2014.

Même si nous sommes tentés par la sanction du Gouvernement, nous ne devons pas non plus confondre les échéances. Les socialistes et la Gauche reprendront éventuellement le pouvoir en 2007, pas en 2005. L'an passé, la majorité a perdu les élections cantonales, régionales et européennes ; or, le Premier ministre reste le même.

Malgré des insuffisances, ce traité constitutionnel propose des avancées importantes. Pour en prendre conscience, raisonnons avec un esprit européen et non franco-français. Les sociaux démocrates suédois n'ont pas refusé l'harmonisation sociale par conviction libérale soudaine ; ils craignaient simplement de voir leur modèle social menacé.

Par l'affirmation de valeurs comme l'égalité, d'objectifs tel le plein emploi, de droits fondamentaux tel le droit de grève, par la reconnaissance des services publics, par des institutions cohérentes avec l'élargissement aux 10 pays, nous rendons possible le progrès social et le rayonnement de l'UE dans le monde.

Par définition, chacun peut dire "non" lors d'un référendum. Dans le contexte actuel, cette position implique cependant de proposer une alternative crédible et de désigner les nouveaux partenaires. Le texte étant soutenu par les socialistes des 25 Etats et par la Confédération Européenne des Syndicats, avec qui écrire un "meilleur texte" ?

Dans le Morbihan, conformément au vote des adhérents le 1er décembre, nous expliquons le contenu du texte et les raisons de notre "oui de Gauche" au traité. J'invite donc chacun à se mobiliser ; le résultat du 29 mai dépend en partie de nous...

Pour un Liban libre et démocratique

Soutenue par l'ONU, l'opposition libanaise se mobilise depuis plusieurs mois pour un Liban libre et démocratique. Des milliers de citoyens dépassent progressivement leurs différences et leurs désaccords passés. Ils exigent le départ définitif des Syriens, des élections législatives transparentes et le droit de vivre en paix. Le Rappel fait le point sur cette actualité et vous propose une interview de Joseph Tohmé, Président de l'association Les Jardins de la Paix.



Depuis plusieurs semaines, l'opposition exige le départ définitif des Syriens

pour construire un Liban libre et démocratique. Comment expliquer ce mouvement politique et populaire ?

Ce mouvement s'explique par la trop longue occupation du Liban par les Syriens que ce soit au niveau militaire, politique ou économique. Le comportement des Syriens pendant les trente années de présence au pays du cèdre a suscité des sentiments de "ras le bol" ou de haine qui s'expriment aujourd'hui ouvertement. Ces derniers ont multiplié les actes d'ingérence, imposant, entre autre, la prolongation anticonstitutionnelle du mandat du chef de l'Etat, Emile Lahoud, en septembre 2004. La tentative d'assassinat de l'ancien ministre Marwan Hamadé, proche de Walid Joumblatt, le 1er octobre dernier, puis l'assassinat de Rafiq Hariri, ont été les éléments déclencheurs de la forte mobilisation des Libanais pour exiger le départ des Syriens du pays.

Les élections législatives vont se dérouler prochainement au Liban. Quel est le programme de l'opposition et quelles sont les organisations qui la composent ?

L'opposition réclame la mise en place d'une commission d'enquête internationale sur l'assassinat de Rafiq Hariri. Cette revendication, qui est à l'origi-

ne du rassemblement des diverses composantes de l'opposition actuelle, vient seulement d'être acceptée par le pouvoir accablé par le rapport Fitzgerald commandé par l'ONU.

En second lieu, l'opposition réclame le limogeage des chefs des sept services de sécurité libanais, au minimum responsables de négligence. Cette mesure est un préalable au démantèlement du système sécuritaire syro-libanais qui, depuis quinze ans, a progressivement usurpé le pouvoir. Enfin, l'ensemble de ces revendications ont pour perspective la tenue rapide d'élections législatives libres et démocratiques.



Une délégation PS/PSE, menée par François Hollande et Poul Nryup Rasmussen (Président du PSE) s'est déplacée à la mi-mars au Liban pour apporter son soutien au Parti Socialiste Progressiste (PSP) de Walid Joumblatt, ainsi qu'aux organisations oeuvrant pour la paix et la démocratie au Liban.

L'opposition plurielle réunie derrière ces mots d'ordre se compose :

- des 29 députés qui ont refusé de voter la modification constitutionnelle permettant de proroger le mandat de l'actuel président pour trois ans ;
- du Parti Socialiste Progressiste (PSP) conduit par Walid Joumblatt, fer de lance de l'opposition ;
- du rassemblement des partis et

personnalités de l'opposition chrétienne ("Rassemblement de Kornet Chehwane") ;

- du courant national libre (mouvement du Général Michel Aoun) ;
- du mouvement de la gauche démocratique (communistes rénovateurs)
- du courant "Al Moustakbal" (mouvement Hariri).

L'opposition, notamment le Parti Socialiste Progressiste de Walid Joumblatt, a reçu le soutien de la France et de François Hollande. Comment le PS peut-il contribuer à la démocratie au Liban ?

Walid Joumblatt, en tant que catalyseur de l'opposition libanaise, a reçu l'appui des autorités françaises, et tout particulièrement du Parti Socialiste par la voix de son Premier secrétaire François Hollande qui s'est rendu au Liban le 13 mars afin d'exprimer sa solidarité et son soutien au PSP, parti frère membre de l'Internationale Socialiste.

Afin de soutenir ce combat pour la liberté du peuple libanais, le PS doit veiller à ce que la pression internationale ne se relâche pas. Ses réseaux européens et internationaux sont pour cela un atout essentiel. Le PS doit également se préparer à répondre au besoin d'observateurs internationaux pour les législatives à venir. Enfin, il serait utile de mobiliser nos camarades au niveau des collectivités territoriales, et de les encourager à s'investir dans des programmes de développement durable nécessaires au soutien de ce mouvement démocratique.

Agenda des réunions publiques sur le traité constitutionnel dans le Morbihan

Jeudi 7 avril

Vannes - Intervention de **Nicolas Le Quintrec** - Secrétaire fédéral et Secrétaire de section de Vannes à l'occasion d'un débat organisé par le Mensuel du Golfe à l'Amphi Ville de Mons (UBS) à 20h00

Jeudi 14 avril

Hennebont - Réunion publique avec **Malek Boutih** pour le Oui au traité constitutionnel européen - Centre socio-culturel à 20h30

Jeudi 14 avril

Lorient - **Richard Soubeiroux** - Secrétaire fédéral interviendra à l'occasion d'une réunion publique organisée par des étudiants à l'UBS à 19h00

Mercredi 20 avril

Vannes - La Fédération et la Section de Vannes organisent un débat public en présence de **Harlem Désir** - Député européen - Au Palais des Arts et des Congrès à 20h30

Jeudi 21 avril

Pontivy - La Fédération et la Section du Parti socialiste de Pontivy organisent une réunion publique en présence de **Stéphane Le Foll** - Député européen et Directeur de cabinet de François Hollande - à 20h30 au Palais des Congrès

En écoutant la radio, en lisant mon journal

On ne lit pas assez le Wall Street Journal. Avec la Heritage Foundation, proche de la maison blanche, ce journal a réalisé un classement sur les libertés dans les différents pays du monde. Bon, il s'agit de libertés économiques, du droit de faire des profits sans entraves, mais ce sont bien là les seules libertés qui vaillent. Donc le Luxembourg est classé troisième, juste devant l'Estonie, qui a fixé l'impôt sur les sociétés au taux de zéro pour cent. Et au classement, l'Arabie Saoudite se place nettement devant le Brésil tandis que le Venezuela se traîne à la 146ème place sur 155. Hail Estonia, dans le WSJ du 4 janvier 2005, cité par le Monde Diplomatique.

Vos gestes vous trahissent : Le Medef, lit-on, ne fera aucun geste pour les salaires. Bien au contraire, j'ai cru en percevoir un, de geste. La bienséance m'interdit hélas de le reproduire ici.

Hervé Le Tellier, Papier de verre, Le Monde.fr

Pourquoi les socialistes votent oui au traité constitutionnel ?

Le traité permettra-t-il une Europe plus forte par rapport aux Etats-Unis ? Oui !

L'Europe s'est construite d'abord autour d'un marché commun puis d'une monnaie unique. Elle est une puissance économique incontestable ; elle n'est pas une puissance politique. Son élargissement à 25 exige de la doter de mécanismes de décisions plus clairs et plus simples, au moment où la réélection de Bush confirme la volonté des Etats-Unis de décider seuls du sort du Monde. Dire « non » aujourd'hui, c'est paralyser durablement la construction européenne et briser le lien qui nous unit à la gauche européenne.

Le traité constitutionnel donne-t-il la priorité à l'emploi ? Oui !

Pour la première fois, le plein emploi est un objectif clair et affiché. La « Constitution européenne » crée, en face de la Banque Centrale Européenne (BCE), un gouvernement économique ; le premier à se plaindre de cette évolution a été Jean-Claude Trichet, gouverneur de la BCE. C'est bon signe... Les pays non-membres de l'Euro ne pourront pas bloquer les initiatives des 12 de la zone Euro.

Le traité constitutionnel est-il révisable ? Oui !

Le traité constitutionnel est un traité comme les autres. Du traité de

Rome au traité de Nice, c'est la règle de l'unanimité qui s'est toujours appliquée. Jamais elle n'a empêché l'Europe de progresser par bonds successifs.

Si le traité constitutionnel était repoussé, c'est le traité de Nice qui s'appliquerait et c'est à l'unanimité qu'il devrait être renégocié dans des conditions bien plus défavorables.

Le traité constitutionnel introduit des dispositions nouvelles qui rendront la révision plus facile que par le passé.

Le traité constitutionnel permet-il de mener une politique de gauche ? Oui !

Les partisans du « non » prétendent, à tort, que le traité constitutionnel serait un « carcan » qui interdirait la conduite d'une politique de gauche. Rien n'est plus faux. Pas une ligne, pas un mot qui interdise à un gouvernement ou à l'Union européenne de conduire une politique de gauche. Les gouvernements nationaux qui ont le courage de conduire une politique de changement ne sont pas entravés par l'Union européenne.

L'Europe n'a pas empêché le gouvernement Jospin de voter la CMU, les 35 heures, l'APA, etc.

Demain, si la gauche européenne remporte les élections, elle disposera, avec ce traité, de plus de moyens pour agir.

Le oui à la Constitution est un oui aux droits de l'Homme

Le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) René van der Linden a plaidé mercredi 30 mars pour un "oui français" à la Constitution européenne, estimant que la protection des droits de l'Homme était au coeur du projet.

"Le oui français au projet de Constitution européenne est aussi un oui à la construction d'une Europe reposant sur la démocratie et les droits de l'Homme", a estimé M. Van der Linden dans un communiqué.

Le président de l'APCE a rappelé, selon le texte, que le projet de Constitution est "essentiel pour l'Europe" lors d'une rencontre à Paris avec les membres des commissions des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale et du Sénat français et de la délégation du Sénat pour l'Union européenne (UE).

Le projet d'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'Homme, qui garantit des droits fondamentaux à plus de 800 millions d'Européens, "montre clairement que la protection des droits fondamentaux des Européens est au centre du projet de la Constitution", a estimé M. Van der Linden.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe est l'un des deux organes statutaires du Conseil de l'Europe, qui est doté d'un comité des ministres et d'une assemblée représentant les forces politiques de ses 46 Etats membres. La Cour européenne des droits de l'Homme est l'organe judiciaire du Conseil de l'Europe.

Europe : je t'aime moi non plus !

Même s'il y a forcément des nuances, il y a trois grandes catégories de "non" au traité constitutionnel soumis à référendum. Deux sont traditionnels et même historiques. Le troisième est récent.



Nationalistes et souverainistes d'abord : ils plaident pour "moins d'Europe". De Chevènement à De Villiers,

ils n'aiment ni la Commission jugée irresponsable et technocratique, ni le Parlement qualifié de croupion, d'ingérable et d'inutile.

Aujourd'hui, et le temps passant, ils mettent un peu de modération dans leurs propos. Mais le fond est le même. Tout transfert de souveraineté leur est insupportable. Seuls comptent les Etats et leur coopération. Dans le jargon européen, ce sont des "intergouvernementaux" exclusifs.

Communistes et extrême gauche ensuite : ils plaident pour une

"autre Europe". Ils ont une continuité dans leurs prises de position. Depuis 1951, ils n'ont ni approuvé ni voté aucun traité de construction européenne. Celle-ci se faisant dans le cadre de l'économie de marché, elle est donc capitaliste. Elle doit être combattue sans réserve. Pendant longtemps, elle appartenait au camp occidental hostile au camp soviétique, elle était alors, pour certains, doublement à combattre.

Plus récemment est apparue une autre approche, présente chez les Socialistes comme chez les Verts voire à l'UDF. Elle consiste à **refuser le traité actuel au nom de "plus d'Europe"**. Traduit dans un autre registre, cela donnerait : je ne veux aucune Réforme en attendant la Révolution. Ou encore : tant que je n'ai pas l'Europe de mon idéal, je refuse toute avancée. Cette position comporte une part d'hypocri-

sie, une part d'aveuglement et peut être une part d'utopie mais elle est incompréhensible chez des dirigeants qui ont eux-mêmes négocié, signé, voté les traités antérieurs. Elle contient une part de pessimisme par manque de confiance dans le mouvement des peuples et les choix qu'ils peuvent opérer demain. Elle sonne comme une fin de non recevoir aux peuples qui viennent de nous rejoindre et de sortir de quarante années, voire plus, de totalitarisme. Elle ferait prendre du retard à l'Europe au moment où la planète s'organise en nations-continentes. Elle est déroutante pour beaucoup d'électeurs qui ne comprennent pas comment on peut tant aimer l'Europe et l'empêcher de grandir. Elle est donc à démonter voire à démasquer.

Bernard Poignant
Député européen

Geneviève Marchand à Saint-Pierre-Quiberon Gérer une commune littorale touristique

Dans le cadre de la réflexion sur le projet 2007-2008, le Rappel propose une série de portraits de maires du Morbihan qui présentent leur commune et quelques dossiers phares de leur mandature. Pour le premier, nous avons choisi une femme, Geneviève Marchand, militante socialiste, maire depuis 2001 d'une commune littorale, Saint-Pierre-Quiberon.



Geneviève Marchand - Maire de Saint-Pierre-Quiberon

Quelles sont les particularités et les contraintes de ta commune ?
La population de Saint-Pierre-Quiberon passe de 2220 habitants en hiver pour atteindre jusqu'à 20 voire 22 000 habitants en période estivale. La gestion des infrastructures, (alimentation en eau potable, assainissements, routes...) est délicate, il faut trouver un juste milieu. Mais si nous avons une fréquentation importante l'été, cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de vie l'hiver : les associations locales sont nombreuses et dynamiques et on ne s'ennuie pas... Concernant l'aménagement du territoire, nous avons également certaines contraintes - nécessaires - liées à la côte sauvage : site classé protégé avec le Conservatoire du littoral, périmètre Natura 2000, Grand Site Gâvres-Quiberon... Sur le littoral, les procédures sont plus lourdes et il faut être attentif à l'intégration dans l'environnement lors de l'examen des permis de construire. Mais

nous sommes de toute façon résolument contre le bétonnage des côtes : trop d'erreurs ont été commises, en particulier au cours des années 70.

Peux-tu nous expliquer l'un des projets phares que tu as porté avec ton équipe municipale ?

Le projet qui nous tient particulièrement à cœur depuis 2001 est celui du maintien de la mixité sociale sur la commune : sur le littoral, et particulièrement sur le Pays d'Auray, nous assistons à une flambée des prix de l'immobilier. Pour des jeunes qui veulent s'installer, cela devient infernal, sachant que nous avons en plus très peu de logements locatifs. La gare SNCF de Saint-Pierre a donc récemment été rénovée et comprend maintenant deux appartements, ainsi qu'une maisonnette située à côté, et l'ancien hall de gare est devenu une salle pour associations. Mais nous avons surtout un projet de construction de logements locatifs à Kerbourgneq, près de l'étang et à 50 m de la plage, au milieu d'un quartier résidentiel. Ces logements seront destinés à des personnes qui souhaitent vivre sur la presqu'île mais qui ne sont pas forcément en capacité de devenir propriétaires dans l'immé-

diat. Pour construire ces petits locaux, nous avons fait le choix d'acheter un grand terrain de 13000 m² à un particulier. Sur cette opération, nous aurions également eu la possibilité de faire un lotissement communal et de revendre à des particuliers pour qu'ils puissent y construire et ainsi accéder à la propriété. Mais nous avons déjà eu un précédent malheureux à Saint-Pierre : pour différentes raisons, certaines de ces maisons ont été revendues assez rapidement et, bien sûr, aux plus offrants, donc à des résidents secondaires, ce qui a abouti à trop de volets fermés. Nous avons donc préféré faire un choix politique différent... Ces logements sont attendus pour 2006.

Saint-Pierre-Quiberon en chiffres

Population hivernale : **2220 hab.**
Population estivale : env. 22000 hab.
Vieillessement : **405 personnes de plus de 70 ans**
148 enfants scolarisés de la maternelle au CM2
Résidences secondaires : 2/3 des résidences totales.
Prix du terrain : env. 300 € le m² à Saint-Pierre pour un terrain nu

MJS Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan La dépolitisation fait débat au MJS

Après quelques semaines de réflexion sur la difficulté des jeunes à exercer leur citoyenneté, l'équipe du MJS de Lorient a convié le public à débattre sur ce thème. Une trentaine de personnes a répondu à l'invitation et clairement exprimé ses inquiétudes.

Mardi 22 mars, le débat organisé par le MJS au Café du Port à Lorient a suscité de vives réactions. Pierre-Yves Cado, professeur d'éducation civique en lycée et Thierry Le Cras, vice-président étudiant de l'UBS à Lorient, invités par le MJS, ont chacun exposé leur expérience de la sensibilisation des jeunes à la notion de citoyenneté.

Des lycéens éduqués

Le premier a fait part du processus de prise de conscience chez les lycéens qui, normalement, devraient se produire grâce à l'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique. Il a souligné l'évolution de cette dernière matière : "Les élèves travaillent par petits groupes sur des thèmes tels que la civilité, puis l'ex-

posent et en débattent" a-t-il expliqué. L'accent est ainsi mis sur l'implication et la participation des élèves.

Des étudiants qui rejettent la politique

En dépit du travail réalisé en lycée, Thierry Le Cras dresse un tableau de participation aux élections des représentants des étudiants désolant. Le taux s'élève à 20 % dans le Morbihan mais, note-t-il, "notre taux de participation est l'un des plus élevés". Certes les jeunes entre 15 et 25 ans s'impliquent dans les associations ou de manière ponctuelle mais dès que le terme "politique" est abordé, chacun des deux intervenants a pu constater un réel rejet. Ce mot aurait sembler-il

été galvaudé.

Des remarques pertinentes

Le public a rapidement élargi la question et pointé d'autres constats concernant les déficits de participation : la faible présence des femmes en politique ; la non prise en compte des votes blancs ; l'absentéisme des jeunes pouvant s'interpréter comme un mécontentement. Une jeune femme a également fait remarquer l'importance du rôle des parents dans l'initiation à la participation et à l'organisation de la cité. "La démocratie ça s'apprend dès l'âge de 5 ans, lorsque l'on demande son avis à l'enfant et non pas seulement à 18 ans" a-t-elle conclu.

Guilaine Barré
Groupe de Lorient



Pierre-Yves Cado



Thierry Le Cras

Printemps des Droits humains : l'Art contre l'Oubli

Le groupe Amnesty International de Vannes en partenariat avec la Mairie de Questembert, la Médiathèque municipale, l'association Iris Cinéma et la Radio Plum'FM a créé l'événement à Questembert en organisant, pour la première fois en Bretagne, le Printemps des Droits humains (PDH) du 1er mars au 4 avril. Interview avec Julie Changeur - Membre de la commission Femmes auprès du groupe 131 d'Amnesty International de Vannes.

Qu'est-ce que le Printemps des droits humains ?

Le PDH est une manifestation montée à l'initiative d'Amnesty International (AI), à l'occasion de laquelle la population est invitée à s'exprimer sur les droits et ses multiples violations, par divers moyens d'expression artistiques que sont le cinéma, les arts plastiques et la littérature. Dans la ville de Questembert sont exposés des totems des Droits humains réalisés par les enfants. La collection d'art contemporain "Art contre l'Oubli" est également présentée sur les différents sites d'accueil du PDH. La manifestation se décline en quatre semaines thématiques qui sont illustrées par des projections de films et des émissions sur la radio Plum'FM.

Quels sont les thèmes abordés au PDH ?

Successivement, les quatre thèmes abordés sont : les violences faites aux femmes, les réfugiés, Israël-Palestine et Russie et Tchétchénie. Ils ont été choisis parce qu'ils sont travaillés par le groupe Amnesty International de Vannes. Par ces sujets d'actualité médiatiques, nous souhaitons sensibiliser chacune et chacun sur des réalités qui sont peu ou pas abordées.

Quelles sont les actions forces d'Amnesty International en ce moment ?

Notre ONG mène diverses actions par le biais de courriers. J'illustrerai mon propos en vous faisant part de la campagne "Halte à la violence contre les Femmes" qui aborde les violences conjugales et la condition des femmes en période de conflits armés et post conflits. Nous relayons des actions internationales mais nous travaillons également sur des initiatives locales. Par exemple, des militants d'AI ont mis en place à Auray un dépliant d'information afin d'orienter les femmes violentées vers les structures adéquates?

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Samedi 2 avril
Ploërmel - Repas républicain

Mercredi 6 avril
Questembert - Réunion sur les espaces ruraux

Jeudi 14 avril
Hennebont - Réunion publique avec Malek Boutih pour le Oui au traité constitutionnel européen

Samedi 9 avril
Locmiquélic - Repas républicain

Actualité

La malédiction de Bercy et d'ailleurs

Le très moderne bâtiment abritant les services du ministère de l'Economie et des Finances serait-il frappé par une malédiction, à l'instar de tout bon château écossais qui se respecte ? On peut très sérieusement s'interroger. Le nouveau ministre de l'Economie, le très sérieux Thierry Breton, à peine installé dans ses pantoufles, commence déjà à avoir des casseroles aux basques avec une sombre histoire de fiasco boursier concernant Rhodia, l'ex-filiale chimique de Rhône-Poulenc. Ce désastre a permis à de nombreux porteurs d'actions, petits et grands, de se ramasser une gamelle mémorable après l'introduction en bourse du titre et une gestion pour le moins hasardeuse de cette entreprise. Or, notre sémillant ministre de l'Economie était alors président du comité d'audit de cette boîte et à ce titre chargé de surveiller les comptes. Voilà ce que c'est de faire partie de Conseils d'Administration pour arrondir ses fins de mois. On est toujours rattrapé par son passé.

Il n'en ait pas moins vrai que le fauteur de Bercy commence à sentir le soufre et qu'il devient urgent d'appeler un exorciste pour conjurer le mauvais sort. Nicolas Sarkozy devrait justement s'inquiéter pour son avenir car son bref passage aux affaires lui a peut être permis d'être en contact avec l'entité maléfique qui hante les couloirs de Bercy.

Voilà qui va rassurer Raffarin, qui avait fortement insisté pour l'arrivée de Thierry Breton au gouvernement. Vous me direz, au point où il en est, il n'en n'est plus à une catastrophe près. Avec des sondages en berne et l'indéfectible amitié de ses collègues ministres qui lui savonnent la planche, il ferait tout aussi bien d'appeler le grand exorciste pour lui permettre d'exercer ses talents à Matignon. Pourvu que cela ne se termine pas à coup de revolver comme à OK Corral.

Le Cormoran

ACTUALITÉS

Energies renouvelables

Un amendement qui tue l'éolien en Bretagne

Dans le cadre de la loi d'orientation sur l'énergie actuellement en discussion au Parlement, un amendement a été adopté mardi 29 mars au soir, ayant pour conséquence indirecte de limiter l'implantation de petits parcs éoliens. La Bretagne est de ce fait directement concernée. Réaction du Conseil régional...

Il y a une semaine, Jean Yves Le Drian et les élus de la majorité du Conseil régional de Bretagne alertaient les élus et la population bretonne quant aux conséquences éventuelles du vote de deux amendements à la loi sur l'énergie en cours de discussion (*).

L'examen de ces amendements est intervenu mardi 29 mars au soir à l'Assemblée Nationale. Malgré l'opposition vigoureuse du groupe socialiste et notamment des Députés socialistes bretons Philippe Tourtelier et Jean Gaubert, ces amendements ont été adoptés. Ce faisant, la majorité UMP a porté un coup d'arrêt important à l'éolien breton.

La Bretagne bénéficie du deuxième potentiel éolien en France. Le Conseil régional de Bretagne, qui mène une politique volontariste en matière d'énergies alternatives, notamment sous l'impulsion d'Isabelle Thomas, Conseillère régionale déléguée aux énergies, a

fixé un objectif d'installation de 1000 MW d'origine éolienne d'ici 2010.



L'ensemble des projets recensés à ce jour, au nombre de 163, permettraient de passer d'une puissance installée de 40 MW à 930 MW. Ces parcs éoliens moyens auraient des puissances individuelles projetées inférieures à 12 MW, conformément à la loi jusqu'alors en vigueur qui limitait à cette puissance de 12 MW le bénéfice du tarif réglementaire de rachat de l'énergie produite.

Or, les amendements incriminés précisent que l'obligation d'achat de l'énergie produite serait réservée aux parcs de plus de 20 MW, dans des zones de développement de l'éolien. Il n'existe, à ce jour, aucun parc breton (ni français par ailleurs) supérieur à 20 MW.

L'habitat diffus qui caractérise notre région et la nécessaire préservation des paysages interdisent l'implantation de projets éoliens de très grande dimension.

La mobilisation des socialistes bretons sur ce sujet reste malgré tout entière. Ils continueront à s'opposer à cette attaque de l'UMP contre le développement de la filière éolienne en France lors de la deuxième lecture de ce projet de loi au Sénat qui aura lieu dans les prochaines semaines.

(*) Amendements 152 et 133 proposés par la commission des affaires économiques de l'Assemblée Nationale.

Agenda des sections

Jeudi 7 avril

Saint-Pierre-Quiberon - Réunion des sections de la 2ème Circonscription - Cantine municipale / Centre culturel à 20h30

Jeudi 7 avril

Lanester - Réunion de section - Local Roger Bonizec à 20h30

Samedi 9 avril

Locmiquélic - Repas républicain organisé par la section de Port-Louis

Consruire un avenir pour le monde rural

La Section du Parti Socialiste de Questembert-Rochefort-Allaire, dans le cadre de la préparation du Projet 2007, invite les militants, les adhérents du projet, et tous les sympathisants à une :

Soirée Débat :
Mercredi 6 Avril 2005
à 20h30
Salle Alan Meur à Questembert

Armel Huët - sociologue à Rennes - y évoquera l'évolution des campagnes, du monde rural et des territoires qui les constituent, ainsi que les rapports futurs à établir entre les villes et ces nouveaux espaces de développement.

En présence des élus locaux du sud-est morbihannais (Conseillers régionaux, Conseillers généraux, Maires, Présidents de Communautés de Communes...).
Clôture des débats : Gwendal Rouillard - Premier secrétaire fédéral

Abonnez-vous au Rappel du Morbihan !

Coupon à renvoyer à la Fédération du Parti socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient

Nom : Prénom :

Adresse :

Abonnement pour 1 an : 20 €

Le Rappel du Morbihan

Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan



Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■ Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gauter ■ Rédaction, composition : 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient ■ Tél. : 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■ Courriel : lerappel@morbihan.wanadoo.fr ■ ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 74716 ■ Impression : IBB - Espace Beaufort - BP 15 - 56701 Hennebont cedex ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 17, rue Auguste Nayel - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55
Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr
Espace "Fédération" du site Internet : www.parti-socialiste.fr/federation.php